



CÉRÉALES

Fiche filière

À retenir

1^{er} producteur et exportateur
européen de céréales
8^e producteur mondial de céréales
7^e exportateur mondial de blé
tendre



ORGANISATION

- La filière céréalière française se concentre sur une dizaine d'espèces dont les principales en volume sont le blé tendre, le maïs, les orges, le triticale et le blé dur.
- Très organisée, elle fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (près de 200 000 demandeurs PAC en 2024), les collecteurs (140 coopératives, 894 négociants) et les transformateurs (dont 434 moulins ayant écrasé des grains en 2024/25, et 213 fabricants d'aliments pour animaux).



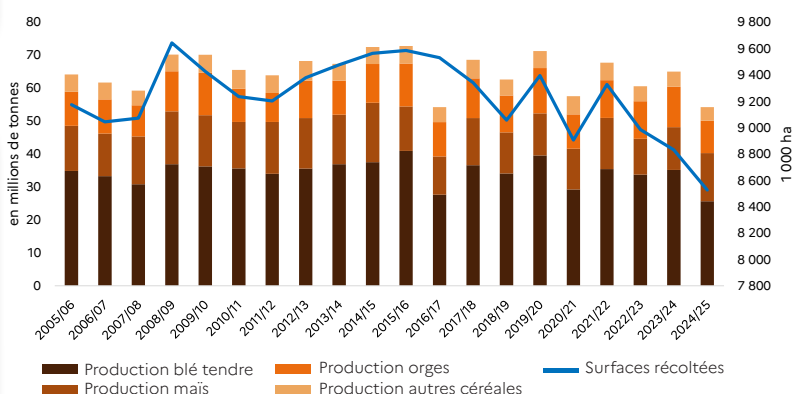
PRODUCTION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2020/21 à 2024/25) :

- 8,9 millions d'hectares cultivés ;
- 60,9 millions de tonnes (Mt) de céréales produites ;
- la production céréalière est largement dominée en volume par le blé tendre (52 %), puis viennent le maïs (22 %) et les orges (18 %) ;
- près de 52 Mt de céréales sont collectées, soit 86 % de la récolte : le reste est consommé ou stocké à la ferme.

En 2024/25, la France est le premier pays producteur de céréales de l'Union européenne, qui est 3^e producteur mondial de céréales derrière les États-Unis et la Chine.

Évolution des surfaces et de la production des céréales françaises



Source : FranceAgriMer



BASSINS DE PRODUCTION EN 2024/25

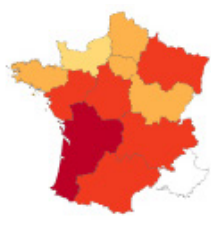
Blé tendre



Orges



Maïs grains hors humide



Blé dur



- moins de 100 kt
- de 100 à 250 kt
- de 250 à 500 kt
- de 500 à 1 Mt
- de 1 à 2 Mt
- plus de 2 Mt



COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art L 666-1 du code rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont ainsi en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales.

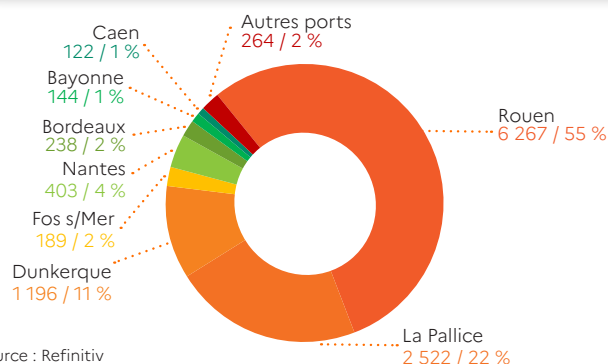


PORTS FRANÇAIS

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2020/21 à 2024/25) :

- 11,3 Mt de céréales embarquées
- Rouen est le 1^{er} port français en céréales avec 55 % des embarquements, suivi des ports de La Pallice (22 %) et Dunkerque (11 %)

Embarquements portuaires français Moyenne 2020/21 - 2024/25 (1 000 tonnes, %)



Source : Refinitiv

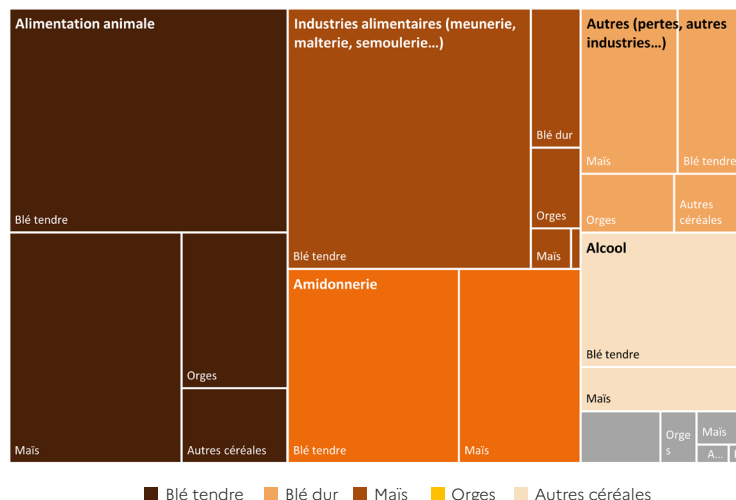


TRANSFORMATION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2020/21 à 2024/25) :

- 9,2 Mt de céréales (dont 49 % de blé tendre, 31 % de maïs et 13 % d'orges) ont été utilisées par l'industrie de l'alimentation animale (FAB), ce qui en fait la première industrie utilisatrice de céréales ;
- 4,6 Mt de blé tendre ont été transformées en farine (soit 13 % de la production de blé tendre) ;
- la part des céréales consacrée à la production d'alcool (y compris biocarburants), principalement du blé et du maïs, s'élève à 2,1 Mt (soit plus de 3 % de la production de céréales) ;
- la malterie française a utilisé 1,6 Mt d'orge (soit 14 % de la production d'orge française) ;
- l'industrie de la semoulerie de blé dur a écrasé 0,6 Mt de blé (soit 36 % de la production française de blé dur) ;
- l'amidonnerie a consommé environ 4,3 Mt de blé tendre et de maïs (soit 7 % de la production de céréales) ;
- Enfin, le secteur de la mûserie (ou semoulerie de maïs) a consommé 0,2 Mt de cette céréale (2 % de la production de maïs).

Répartition des volumes de céréales transformées (moy. 5 ans)



CONSOMMATION

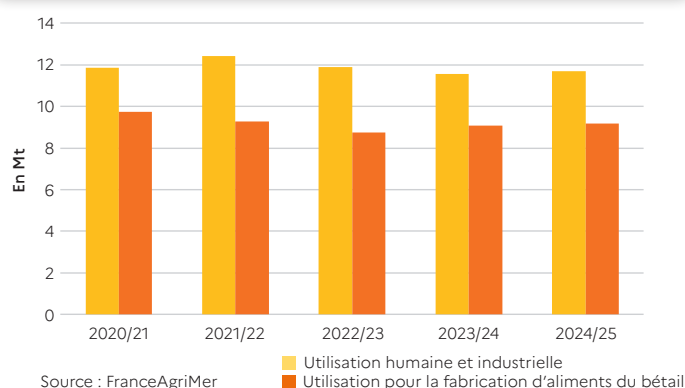
On distingue sur le marché intérieur deux principaux usages :

- Les utilisations humaines et industrielles (49 % des utilisations domestiques sur le marché en moyenne sur la période 2020/21 à 2024/25) ;
- Les utilisations fourragères.

Le blé tendre, le maïs et les orges représentent 96 % de l'ensemble des utilisations humaines et industrielles et 94 % des utilisations fourragères.

Le maïs est majoritairement transformé par les fabricants d'aliments du bétail (23 % de la production de maïs). À l'inverse le blé est principalement utilisé pour l'alimentation humaine et par l'industrie (29 % de la production de blé tendre). Quant aux orges, elles sont principalement destinées à la fabrication de malt.

Évolution des utilisations humaines, industrielles et fourragères



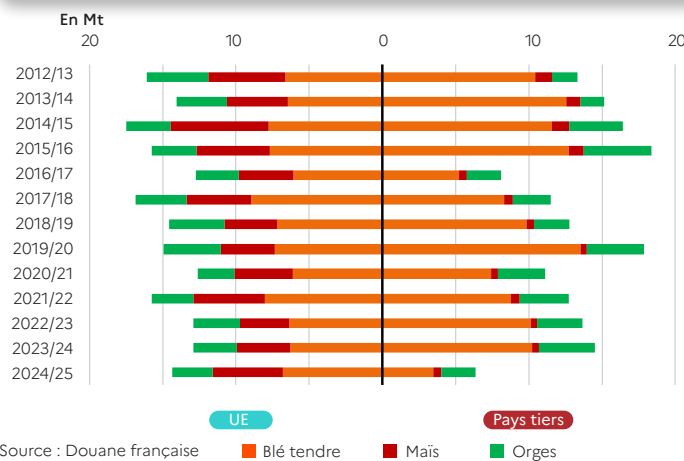
ÉCHANGES

En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2020/21 à 2024/25) :

- 26,9 Mt de céréales exportées, dont 54 % de blé tendre, 22 % d'orges et 15 % de maïs ;
- l'Union européenne (UE) constitue le premier marché des ventes françaises de céréales (56 % de l'export total) ;
- 53 % du blé tendre exporté est à destination des pays tiers, principalement vers le Maroc (26 % de l'export de blé tendre vers pays tiers et 13 % des exportations totales) ;
- 47 % des orges sont exportées vers l'Union européenne, principalement vers le nord communautaire (Belgique : 47 % de l'export UE, Pays-Bas : 21 %). La Chine et l'Arabie saoudite, premiers acheteurs mondiaux, représentent 71 % des exportations françaises vers les pays tiers (68 % pour la Chine, débouché principal de l'orge française vers les pays tiers) ;
- L'Union européenne est le principal marché du maïs français (89 % des exportations). L'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique sont les trois premiers clients avec 77 % des exportations de maïs vers l'UE. Les exportations vers les pays tiers se font principalement vers le Royaume-Uni (63 %) et vers la Suisse (29 %).

En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2020/21 à 2024/25), la France a importé 1,4 Mt de céréales : le riz représente 43 %, le maïs 34 %, et le blé tendre 12 % de ces importations.

Évolution des exportations françaises de céréales



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Volumes de céréales (yc riz) exportés
Campagne 2024/25

